

**Clotilde Adnet**

Séverine

3 juillet 1898

C'est le nom d'une coupable, d'une condamnée, d'une évadée, demain peut-être d'une forçate — si l'Angleterre consent à la livrer.

Son crime ? *Elle a omis de dénoncer son amant*. Pour cela il a été prononcé contre elle la peine de six ans de réclusion.

Vous toutes qui me lisez, femmes, mères, filles, admettez-vous l'existence d'un tel grief : que le rôle, le devoir d'une compagne, légitime ou illégitime, soit de livrer à la police, à la justice, au fouet des chiourmes, l'homme qui est l'élu de son cœur, la moitié de sa chair ?

Non, n'est-ce pas ! Ce peut être légal d'après la loi artificielle, mais c'est hors la loi humaine, à l'encontre de la nature, en marge de la conscience et de l'instinct. On ne peut que cracher sur la page du Code où est inscrite telle infamie !

A quel propos, donc, s'est-on risqué à l'y admettre, à l'y oser tracer ? Quel est l'attentat suprême qui a déterminé cette abrogation des sentiments les plus intimes, les plus sacrés ?... Le parricide, la souillure ou le martyre infligés à l'enfance, l'accaparement du blé, l'égorgement d'un peuple, la trahison d'un chef ?

Oh ! que nenni, pauvres âmes naïves ! Ce sont là péchés très véniels.

Pour qu'une moralité, une jurisprudence d'exception soient créées il faut que se trouve en jeu le maître, le roi, le dieu : Sa Grandeur, Sa Majesté, Sa Divinité **l'Argent** — Saint des saints ; moteur, principe, et pivot de toute civilisation !

Envers les quelconques fraudes, falsifications, contrefaçons du papier ou du métal, *la dénonciation est obligatoire*. C'est dû, c'est exigible ; malheur à qui enfreint le texte, se refuse à pourvoir les géôles de son propre sang !

Clotilde Adnet et Armand Godart vivaient ensemble à Bruxelles. Ils étaient jeunes, s'aimaient, étaient aussi très pauvres.

La misère poussant l'homme, il se mit à fabriquer des pièces de quarante sous ; disons le mot : de la fausse monnaie. Ils avaient, tous deux, je crois à peu près le même âge : vingt-trois ans.

De cette industrie illicite, ils vécurent — oh ! sans faste ! — mangèrent à leur faim, et surtout firent manger les autres.

C'était le temps où, sous la pression de l'indignation universelle, les cachots d'Espagne s'entrebâillaient pour laisser échapper la horde roussie, éclopée, tenaillée, des captifs torturés. Partout il en arriva, à Paris, à Londres, à Bruxelles, montrant les cicatrices de leurs poignets et de leurs chevilles, leurs ongles arrachés, leur langues, leurs lèvres trouées et demeurées bégayantes.

Armand Godart (sans que nul d'entre eux soupçonnât d'où venait les ressources) aida ces exilés à ne pas mourir...

Ainsi Clotilde Adnet devint sa complice — par le silence et la distribution du secours.

Ensemble on les arrêta ; ensemble ils comparurent, après huit mois de prévention, devant le tribunal. En vain Armand Godard déclara, jura, que jamais sa compagne ne l'avait aidé, assisté en l'œuvre interdite ; en vain le défenseur de la malheureuse fille s'éleva contre la contrainte à la délation, au-dessus des forces féminines, et qui prescrit un crime plus grand, plus hideux, plus méprisable, que la faute initiale.

Le jury fut implacable. L'accusé fut condamné à douze ans de travaux forcés ; l'accusée à six années de réclusion.

Quand on l'emmena, chancelante, ayant échangé muettement avec celui qu'elle adorait, toute sa vie dans un regard, elle dit seulement :

— Je me tuerai.

Et on l'enferma à la prison des Petits-Carmes ; on abattit pour six ans, sur son pauvre jeune visage, la cagoule des condamnées...

— Madame, il est venu deux personnes ce matin bien inquiètes, bien affairées, pour une affaire d'extrême urgence. Voici le mot qu'elles ont laissé. Elles viendront tantôt.

J'ouvre l'enveloppe. Une coupure de journal s'en échappe, *Etoile Belge*, 24 mai 1898, que je lis d'abord, tout de suite intéressée avant la lettre y adjointe.

— Pour bien faire comprendre la façon dont s'est opérée l'habile évasion de Clotilde Adnet à la prison des Petits-Carmes, il importe d'expliquer comment sont conditionnés les parloirs.

Ceux-ci consistent en deux cabines — à peu près semblables à celles usitées pour le téléphone dans les bureaux publics, — situées l'une en face de l'autre, et séparées par deux treillis. Ces treillis sont éloignés l'un de l'autre d'une quarantaine de centimètres. Dans l'une des cabines se place le visiteur qui parle à travers les treillis au détenu qui se trouve dans l'autre cabine.

Pour pouvoir opérer la substitution qui constituait le plan d'évasion de la complice du faux-monnayeur Godart, il fallait naturellement démantibuler les treillis. Celui situé du côté du visiteur était fixé dans le mur au moyen de quelques crampons, très peu solidement, en raison de l'état de vétusté du bâtiment. Quant à l'autre treillis, mobile comme une porte, il suffisait pour l'ouvrir d'introduire un clou, ou quelque autre instrument de fer, dans la serrure, non pourvue de clichette. Clotilde Adnet s'est servie pour cela de la pointe d'une paire de ciseaux qu'elle avait sur elle, tandis que sa sœur arrachait de sa solide poigne le treillis fixe.

Mme Kennel est une femme extraordinairement intelligente. En rendant visite à la détenue, elle finit par concevoir le parti qui pouvait être tiré des défauts mêmes des installations des cabines-parloirs. Elle communiqua le plan d'évasion à sa sœur qui l'approuva, et il fut décidé qu'on l'exécuterait dimanche, à 8 h. 30 du matin. A cette heure là on n'a guère à craindre les importuns.

Les deux sœurs sont de même taille et de même corpulence, sauf les cheveux, il y a aussi beaucoup de ressemblance dans la physionomie bien que Mme Kennel soit plus âgée. Ces circonstances lui facilitèrent singulièrement la substitution. Mme Kennel — pour aller à la prison, s'était vêtue d'un costume sombre et avait mis sur son visage une épaisse voilette blanche. Ayant demandé à voir sa sœur, cette faveur lui fut accordée, comme de coutume. Au bout d'un quart d'heure l'entretien était terminé, ainsi que nous l'avons dit, c'est-à-dire que la substitution était opérée.

Clotilde Adnet, ayant endossé les habits de Mme Kennel et masqué son visage par la voilette blanche, se retira en mettant les deux mains sur son visage : elle feignait des sanglots, à travers lesquels elle répétait sans cesse : « Ma pauvre sœur ! ma pauvre sœur ! » Une religieuse la conduisit jusqu'à la porte s'efforçant de la consoler, et l'exhortant à prendre courage.

Pendant ce temps Mme Kennel, dans la cagoule de la détenue s'engageait dans les sombres couloirs de la prison... Elle s'y trouva un peu gauche, ne connaissant pas ce dédale. La religieuse qui avait sa garde lui dit qu'elle ne devait pas retourner de suite en cellule, le moment étant venu d'aller au préau.

Mais Mme Kennel ne savait par où prendre, où se diriger vers le préau... Elle suivait un chemin tout opposé... La sœur crut à une distraction de sa part et répéta : « Je vous dis d'aller au préau ; vous savez bien que c'est de ce côté... » — Oui, oui, répondit à voix basse la femme travestie. Et elle prit le couloir que la religieuse lui indiquait ; après s'être heurtée à différents endroits, faute d'expérience toujours, elle s'affala pour finir sur une caisse à l'entrée du préau. Elle y resta un quart d'heure, et la sœur vint la rechercher pour la ramener à sa cellule. Là, comme de juste, elle ôta sa cagoule, et tournant le dos à la religieuse, mais celle-ci fut aussitôt frappée de ce fait que la couleur des cheveux de la détenue avait bien changé ! Elle s'approcha et poussa un cri de surprise.

On devine l'émotion que causa l'événement dans le personnel de la prison. Aussitôt le parquet fut prévenu.

Mme Kennel, longuement interrogée, expliqua comment son grand amour pour sa sœur lui avait inspiré le plan d'évasion. Elle se garda naturellement de dire où était allée l'évadée ; mais elle se confondit en excuses auprès des magistrats : « Je suis vraiment au regret, messieurs, leur dit-elle, de vous occasionner tant de dérangement. Mais vous devez comprendre le sentiment qui m'a fait agir. »

A 7 heures, Mme Kennel a été rendue à la liberté. Elle ne peut être poursuivie pour ce qu'elle a fait. Les parents des détenus échappent, en effet, à toute répression quand ils facilitent leur évasion. Seules les personnes qui ne sont pas de leur famille tombent, de ce chef, sous l'application de la loi.

Quant à la courte missive, en voici le texte :

4 juin 1898,

Madame,

Veuillez prendre connaissance de cet article de journal, et, après l'avoir lu, nous espérons que vous voudrez bien nous accorder quelques minutes d'entretien.

Nous sommes les deux sœurs dont il est question dans cet article ; nous sommes convaincues que ce n'est pas en vain que nous nous serons adressées à vous pour vous demander vos conseils.

Recevez nos salutations,

C. ADNET.

— Recevrez-vous, madame ?

— Sûr !

Et les voici toutes deux assises en mon petit salon, confessionnal et lieu d'asile... non loin du portrait de Padlewski.

Clotilde Adnet est une pauvre belle fille qui pleure et tremble ; avec de lourds cheveux sombres à reflets dorés, de larges yeux de biche poursuivie,

Jeanne Kennel, au contraire, menue, agile, résistante, joint, en effet, une merveilleuse intelligence à une indomptable énergie. C'est bien l'aînée, la protectrice, l'âme agissante de la famille.

Elle m'explique l'affaire en termes nets, brefs, sans ambages, sans réflexions inutiles. Elle est la précision même ; avec une lueur d'attendrissement dans son regard résolu lorsqu'il rencontre le doux visage de sa sœur, abattu par la crainte, blêmi par le chagrin.

Non que Clotilde Adnet soit sotte ou poltronne. Mais l'épreuve a été trop forte, la prévention trop longue — et elle pense à celui qui est resté là-bas !

C'est évidemment, une tendre, une amoureuse, comme l'autre est une combative. Mais aucune des deux n'est banale, et toutes deux méritent l'intérêt. Ce sont des laborieuses aussi : celle-là qui, excellente brodeuse, gagnait bien sa vie, en France, avant de tout quitter pour suivre l'homme qu'elle aimait à l'étranger ; celle-là qui, bonne couturière, s'use les yeux aux ravaudages, afin de ne rien devoir qu'à son travail.

Un avocat, par elles consulté, a engagé l'évadée à fuir au plus vite, l'hospitalité française n'étant rien moins que sûre, aujourd'hui. Et ce n'est pas pour une pauvre, ex-compagne d'un « compagnon » que l'on encourra des difficultés diplomatiques, très certainement !

Aussi, je suis également d'avis qu'elle gagne au plus tôt l'Angleterre.

Elles me serrent les mains, de presque heureuses larmes aux yeux, dans une détente de tout leur être ; car j'ai eu ce bonheur de leur rendre un peu d'espérance. Et lorsqu'elles s'en vont, c'est bien sincèrement que je leur crie du seuil :

— Bonne chance ! Et bon courage !

Clotilde Adnet m'a écrit de Londres. Elle a été un peu dépaycée, tout d'abord, sans relations dans l'immense ville. Puis on l'a adressée à des compatriotes, un jeune ménage, Joseph Auffret et sa femme, qui lui ont cédé une petite chambre indépendante, à côté de leur logis.

On lui a expédié des perles, des soies pour faire des échantillons. Elle a des commandes, va recommencer à travailler. Sa vie sera rude, mais libre ; elle va pouvoir attendre que l'« autre » soit libéré ou gracié.

Jeanne Kennel entre, les traits décomposés, un journal froissé entre les doigts.

— Elle est arrêtée ! Elle a voulu se tuer ! Et voyez, Auffret, quelle fatalité ! Je vous jure qu'elle ne savait pas !

Je prends la feuille ; je lis.

C'est vrai : Clotilde Adnet est au pouvoir de la police anglaise ; et quand les agents ont fait irruption dans son domicile, elle s'est élancée dans le vide, par la fenêtre. Ils l'ont rattrapée à l'aveuglette, par ses jupons. Plutôt la mort que la captivité !

Mais l'inouï, l'incroyable de l'aventure, la cruauté ironique du sort, c'est que cet Auffret, chez qui elle s'en était allée loger, falsifiait des billets de la Banque nationale de la République Sud-Africaine !

Charybde après Scylla !

Quelle piste avait-on suivie, que recherchait-on, elle ou lui ? Le journal ne le disait pas. Mais, bien entendu, négligeant totalement la femme d'Auffret, on leur attribuait des relations intimes ; oubliant que si même Auffret eut été célibataire, le gîte, chez les anarchistes comme chez les premiers chrétiens, ne comporte pas forcément le reste.

Le sexe n'intervient qu'au cas d'amour...

Clotilde Adnet a comparu le 29 juin, devant la cour d'extradition à Bow-Street. Elle y revient mercredi.

J'ai conté ces choses pour que, dans la libre Angleterre, nos sœurs puissent prendre en pitié cette infortunée, l'assister de leur douce influence, et plébisciter à son sujet, en sa faveur, sur l'une des plus hautes questions de la vie sentimentale féminine : « De quelque peine qu'on la menace, la femme doit-elle trahir, dénoncer, livrer son compagnon ? »

C'est sur ce point spécial que va se prononcer le tribunal. O magistrats d'une nation que préside une Reine, où la loi salique est ignorée, relevez-nous de cette servitude, de cette exigence abominable ; mettez l'esprit au-dessus de la lettre, la morale au-dessus du texte — soyez justes en étant cléments !

SÉVERINE.

## Bibliothèque anarchiste

Séverine  
Clotilde Adnet  
3 juillet 1898

extrait le 15 août 2026 depuis *La Fronde* du 3 juillet 1898  
Séverine réagissant à l'évasion et les poursuites judiciaires touchant Clotilde Adnet,  
une anarchiste illégaliste de cette période. Une lettre d'Adnet écrite à Séverine se  
trouve dans l'article.

**[bibliotheque-anarchiste.com](http://bibliotheque-anarchiste.com)**